

VERS UN NOUVEAU
PLAND'ACTION
GOUVERNEMENTAL
EN MATIÈRE DE
VIOLENCE CONJUGALE

GABARIT DE MÉMOIRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Organisation	Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées
Nom	1) Marie Beaulieu, Ph. D. 2) Julien Cadieux Genesse, Candidat au titre de M.S.s.
Fonction	1) Titulaire de la Chaire Professeure, Université de Sherbrooke Chercheure, Centre de recherche sur le vieillissement 2) Coordonnateur adjoint de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées Professionnel de recherche
Courriel	marie.beaulieu@usherbrooke.ca julien.cadieux.genesse@usherbrooke.ca

Date 27 avril 2018

VERS UN NOUVEAU
PLAND'ACTION
GOUVERNEMENTAL
EN MATIÈRE DE
VIOLENCE CONJUGALE

GABARIT DE MÉMOIRE

INSTRUCTIONS

Dans le cadre de la consultation *Vers un nouveau plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale*, le gouvernement du Québec désire connaître votre avis sur :

1. les mesures mises en œuvre qui doivent être consolidées;
2. les enjeux sur lesquels le prochain plan d'action en matière de violence conjugale devrait porter particulièrement;
3. les solutions novatrices qui pourraient inspirer les actions à mettre en œuvre en réponse à ces enjeux.

Il n'est pas obligatoire de répondre aux questions de tous les thèmes et sous-thèmes du présent document.

Veuillez nous faire part de vos principales recommandations à l'endroit prévu au début du document.

Il est important d'indiquer le nom de votre organisation et vos renseignements d'identité (nom, fonction et courriel) à l'endroit prévu à cet effet.

Nous vous prions d'envoyer votre mémoire d'ici le 27 avril 2018 à l'adresse courriel suivante : ConsultationsVC@education.gouv.qc.ca.

MÉMOIRE

Acceptez-vous que votre mémoire soit accessible à l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux partenaires du SCF lors de l'élaboration du prochain plan d'action?

- Oui
 Non

Acceptez-vous que votre mémoire soit déposé intégralement sur le site du SCF?

- Oui
 Non

Liste des principales recommandations

Veillez indiquer ici vos principales recommandations concernant les enjeux sur lesquels le prochain plan d'action devrait porter particulièrement et suggérer des solutions novatrices qui pourraient inspirer les actions à mettre en œuvre en réponse à ces enjeux.

- Adopter une approche de parcours de vie dans la promotion des rapports amoureux exempts de violence;
- Tenir compte du fait que la violence dans les rapports amoureux peut subvenir à tous les âges de la vie, y compris chez les personnes âgées (Montminy & Drouin, 2005; Montminy, 2000; Montminy, 2005);
- En anglais, le terme "Intimate partner violence" est maintenant utilisé. Cela a l'avantage de sortir la violence d'un contexte conjugal (que certains réduisent au fait de demeurer ensemble) pour le transposer dans tout type de rapport intime, ou amoureux, que ce dernier en soit à ses débuts ou bien établi (World Health Organization & London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2010). N'y a-t-il pas lieu de considérer nous inspirer de l'anglais pour élargir le concept et englober tout ce que nous pensons qui devrait s'y trouver?;
- Considérant le coût des études populationnelles, il est important de profiter de celles en cours ou prévues afin d'y intégrer quelques questions en lien avec la violence conjugale (Montminy & Drouin, 2005). Par exemple, dans notre domaine d'expertise, il est important de s'assurer que l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec, actuellement en préparation par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le Secrétariat aux aînés, comprenne des questions d'approfondissement sur la maltraitance qui se produit au sein des couples âgés.

EN MATIÈRE DE PRÉVENTION,

DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Promotion des rapports amoureux exempts de violence

- » Outre le milieu scolaire, quels autres milieux sont propices à la promotion des rapports amoureux exempts de violence chez les jeunes? Quels moyens sont à privilégier?

- » Quels seraient les moyens les plus efficaces à utiliser pour promouvoir auprès des parents les relations amoureuses exemptes de violence?

- » Au sein de la population adulte, notamment chez les jeunes adultes, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la promotion des rapports amoureux exempts de violence?

Promotion des rapports amoureux exempts de violence (suite)

- » Comment favoriser la pleine participation des garçons et des hommes à la promotion des rapports amoureux exempts de violence?

Étant plus spécialisé dans le secteur des personnes âgées, nous nous demandons si une activité de discussion avec des hommes âgés a déjà été menée sur le sujet au Québec. Ces derniers sont-ils invités et intégrés aux groupes d'hommes qui traitent du sujet?

- » Est-ce que des initiatives du Québec ou d'ailleurs pourraient être multipliées à l'égard de la promotion des rapports amoureux exempts de violence, sains et égalitaires?

- » Quels moyens doit-on mettre en place pour contrer la banalisation de la violence?

S'assurer que cela soit discuté dans tous les milieux, y compris les endroits où il y a de la vie collective ou des activités collectives.

Par exemple, nous observons que l'intimidation envers les âgés, et plus particulièrement l'intimidation entre les âgés, est un sujet de plus en plus abordé

dans les milieux de vie collectifs pour aînés. Pourquoi ne pas y ajouter une dimension traitant de la violence dans les relations amoureuses? D'autant plus que la violence de « type psychologique » entre conjoints se déclinerait en 14 comportements distincts, dont l'utilisation de l'intimidation de la part du conjoint à l'égard de sa conjointe :

« Fourteen major types of psychologically violent behaviors emerged from participants' descriptions of their experiences : control, denigration, deprivation, intimidation, threats, abdication of responsibility, manipulation, blame, harassment, negation of reality, indifference, making the wife guilty, sulking, and infantilization » (Montminy, 2005 : 11).

Sensibilisation

- » La violence conjugale est-elle encore tolérée au sein de la société québécoise? Si oui, de quelle façon cette tolérance sociale se manifeste-t-elle et par quels moyens de sensibilisation peut-on la contrer?

Ayant commencé à m'intéresser à la question de la violence conjugale au début des années 1980, nous voyons une nette progression dans la reconnaissance des multiples formes subtiles de la violence conjugale et dans les façons de les identifier et de les traiter. Nous sommes assez loin du temps où il était d'abord pensé que la violence conjugale se traduisait essentiellement par des blessures physiques apparentes. Cela étant dit, tant de choses sont à nommer dans des formes plus subtiles de la violence, dont l'exploitation financière et aussi la dimension psychologique (Montminy & Drouin, 2005).

En ce qui concerne la violence plus globale, donc non seulement en contexte conjugal, plusieurs tribunes publiques sont des lieux d'agression verbale inutile, ce qui renforce la représentation globale que cela peut être drôle, voire une manifestation « d'esprit » que d'ainsi s'exprimer. Pensons notamment à certains commentateurs de radio, certains politiciens d'ici ou d'ailleurs, etc. Cela contribue à une certaine tolérance. Loin de vouloir faire taire le sens critique et les opinions divergentes, il importe d'enseigner l'usage des "mots pour le dire", pour citer Marie Cardinal, soit le débat respectueux dans une société de pluralités de points de vue.

- » Quels aspects de la violence conjugale et amoureuse semblent moins connus de la population ou font toujours l'objet de mythes ou de tabous? Quels sont ceux qui méritent une attention prioritaire aux fins de sensibilisation? Pourquoi?

La violence conjugale peut survenir au sein des couples de personnes aînées. Elle peut prendre différents scénarios. A) Chez les couples de longue date, elle peut être ancrée depuis longtemps ou apparaître alors que les conjoints sont avancés en âge. Dans ce dernier cas, plusieurs travaux montrent

que cette violence conjugale (plus souvent une négligence), témoigne de difficultés liées à la perte d'autonomie d'une des deux membres du couple. (Gravel, Lithwick & Beaulieu, 1997). B) Elle peut se manifester dans des couples nouvellement formés.

La violence conjugale au sein des couples de même sexe doit aussi attirer l'attention. Tel que notre table de travail l'a fait ressortir lors du forum du 5 avril 2018, dans des relations LGBTQ nouvelles, les situations de violence peuvent devenir le moment d'un coming-out. Rares sont les études s'attardant à cette réalité. La première étude nationale évaluant la violence conjugale sous l'angle de l'appartenance à une orientation sexuelle, menée aux États-Unis et intitulée The National Intimate Partner Sexual Violence Survey (2013), en vient à la conclusion suivante :

« Lesbians and bisexual women experience intimate partner violence at rates higher than heterosexual women. While gay and heterosexual men have lower reported intimate partner violence rates than do women of any sexual orientation, bisexual men have higher rates than heterosexual women » (Cook-Daniels, 2017 : 541).

Bref, des études subséquentes doivent être menées afin de confirmer ou infirmer ces conclusions. Dans l'éventualité où une mise à niveau de l'état des connaissances concernant la violence conjugale entre aînés serait envisagée, l'inclusion de ce volet d'étude particulier se veut nécessaire.

» Certains groupes de la population, par exemple les personnes immigrantes ou de minorités ethnoculturelles, LGBT, aînées ou handicapées, vivent-elles des enjeux propres en termes de sensibilisation? Quels sont ces groupes et ces enjeux? Quelles approches ou pratiques permettraient de mieux en tenir compte?

Chaque groupe minoritaire doit être traité selon sa spécificité. Cela demande donc un travail de fond où l'État (soit le niveau macro-systémique dans une approche écosystémique) soutient des initiatives qui viennent des milieux. Cela appelle donc une approche dite bottom-up où les initiatives du milieu sont reconnues et financées par l'État.

Un récent mémoire de maîtrise en travail social fait ressortir la nécessité d'adapter les approches féministes promues en maison d'hébergement pour femmes violentées aux a priori culturels des femmes immigrantes qui s'y trouvent (Fane, 2018).

Se concentrant sur les aînés, soit notre expertise, un projet de recherche en cours nous permet de constater à quel point les organismes communautaires qui sont dédiés à la lutte contre la maltraitance envers les aînés (qui comprend la violence conjugale) ont des problèmes récurrents de financement (Chaire de

recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, 2018). Souvent, ce sont des organismes pour aînés, soit des centres communautaires ou des associations d'aînés, qui obtiennent des financements par projet. Une fois le projet complété, les actions deviennent précaires, voire cessent. Si l'on veut un système d'organismes communautaires fort, près de la population, une remise en cause du financement de ces organismes s'impose.

Force est de constater que la maltraitance envers les personnes âgées est un vaste domaine, prenant deux formes (violence et négligence) qui se manifestent à travers 7 types (physique, psychologique, sexuel, matériel, violation des droits, organisationnel et âgisme) (Comité de terminologie, 2017). La plupart de ces 14 scénarios peuvent se retrouver en contexte conjugal. En effet, « les femmes âgées (N= 94) de [55 ans et plus] qui sollicitent l'aide des intervenantes des maisons d'hébergement [au Québec] vivent plusieurs types de violence dans leur relation maritale » (Montminy & Drouin, 2005 : 231). La violence de type psychologique (86,2 %) se trouvait, dans cette recherche, au premier rang des raisons ayant poussé ces femmes âgées vers ces ressources d'hébergement, suivi de la violence verbale (62,8 %), physique (52,1 %), économique (44,7 %) et sexuelle (26,6 %) (Montminy, 2011; Montminy & Drouin, 2005).

Il y a eu un dépliant financé par le Gouvernement du Québec qui a, il y a quelques années, traité de ce problème - plus particulièrement en ce qui concerne les agressions à caractère sexuel et pas nécessairement en contexte conjugal. À notre humble avis, dans un contexte de vieillissement de la population, le Québec est mûr pour une campagne de sensibilisation qui traite spécifiquement de violence conjugale au sein des couples âgés.

À plus forte raison que la double invisibilité sociale de la violence conjugale entre aînés, c'est-à-dire celle reliée aux défis d'aborder sur la place publique les enjeux touchant la population âgée de façon générale, et celle encore plus tabou de la violence dans la sphère privée, engendre son lot de freins à une demande d'aide.

Ainsi, « il est important de sensibiliser la population en général et les personnes âgées elles-mêmes à la problématique de la violence conjugale chez les couples âgés. Une politique de tolérance zéro, comme c'est le cas pour les femmes plus jeunes, serait susceptible de favoriser le dévoilement chez ces aînés qui, plus souvent qu'autrement, prétendent, à juste titre, qu'on ne les croit pas quand elles rapportent ces situations ou encore qu'elles seraient mal vues si elles déclarent que leur conjoint est violent » (Montminy & Drouin, 2005 : 238).

Une chose est claire, pour développer du matériel de sensibilisation qui soit accepté, utilisé et qui résonne chez les aînés, une campagne de sensibilisation doit être développée en partenariat (et non juste par des consultations ad hoc) avec les tables de concertation des aînés, les tables ou comités régionaux de

concertation de lutte contre la maltraitance, les associations d'aînés, les groupes féministes qui incluent une réflexion sur le parcours des femmes à tous les âges de la vie. À défaut de ce travail collectif, une telle campagne risque d'avoir peu d'impact.

Diffusion de l'information

- » En matière d'information, quels aspects de la violence conjugale et amoureuse parmi les suivants semblent moins connus des victimes, des témoins ou des auteurs de celle-ci?
- Les différentes manifestations de la violence conjugale et amoureuse;
 - La différence entre la violence conjugale et d'autres types de violence entre partenaires intimes;
 - Les répercussions de la violence conjugale en période périnatale;
 - Les effets de l'exposition des enfants à la violence conjugale;
 - Les droits des victimes;
 - Le processus judiciaire;
 - Les ressources disponibles pour les victimes (maisons d'hébergement, centres d'aide aux victimes d'actes criminels [CAVAC], lignes d'écoute, services offerts dans les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux [CIUSSS] et les centres intégrés de santé et de services sociaux [CISSS], etc.) et pour les auteurs d'actes de violence;
 - Autres aspects.

- » Parmi ces différents aspects, lesquels méritent d'être mieux connus prioritairement et pourquoi?

Reprenant notre lorgnette d'expertise, soit les personnes âgées, force est de constater que les femmes âgées s'adressent peu aux maisons d'hébergement et aux CALACS. Des travaux antérieurs ont notamment fait valoir que les maisons d'hébergement étaient peu appropriées pour les femmes âgées, en raison notamment de la présence de jeunes enfants et d'approche en intervention qui pouvaient moins rejoindre les femmes âgées (Montminy & Drouin, 2004).

« [...] Certaines particularités liées au fonctionnement des ressources d'hébergement peuvent limiter l'accès aux femmes âgées. [...] C'est le cas de la vie de groupe. Selon les répondantes, des âgées rapportent avoir de la difficulté à s'intégrer dans un groupe de femmes plus jeunes et même, mentionnent craindre la vie commune. [...] De plus, plusieurs ressources d'hébergement manqueraient de services spécifiques pour des femmes âgées » (Montminy & Drouin, 2005 : 230).

Qu'en est-il aujourd'hui? Ces recherches québécoises remontent à déjà plus de 10 ans. Cela ferait un excellent projet de recherche. D'autant plus que les données tirées de cette étude soutiennent qu'une large majorité (91,3 %) des

maisons d'hébergement associées à la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec accueillent des femmes âgées entre 55 et 65 ans (Montminy & Drouin, 2005). Ainsi, « en moyenne, ces dernières reçoivent 8,9 (E.T.=10,95) femmes âgées entre 55 et 65 ans par année, ce qui représente 7,4 % de la clientèle des femmes hébergées. Pour ce qui est des femmes âgées de plus de 65 ans, elles ont été accueillies dans 68 % des maisons et elles représentent 1,6 % de la clientèle ce qui signifie 1,9 femme par année (E.T.= 2,46) (Montminy & Drouin, 2005 : 229).

Autrement dit, il n'est point possible, compte tenu de l'état de la situation passée, et du vieillissement actuel de la population, de laisser ces femmes et hommes aînés sans ressources offrant des services adaptés à leurs besoins.

- » Certains groupes de la population, par exemple les personnes immigrantes ou de minorités ethnoculturelles, LGBT, aînées, handicapées ou de langue anglaise, vivent-ils des enjeux propres en termes d'accès à l'information dont ils ont besoin? Quels sont ces groupes et ces enjeux? Quelles approches ou pratiques permettraient de mieux en tenir compte?

Notre réponse va porter essentiellement sur les personnes aînées. Bien que, tel que le documente le CEFRIO, de nombreux aînés font un usage du numérique, force est de constater qu'il serait erroné de miser uniquement sur ce moyen de communication pour les rejoindre.

Télévision et journaux communautaires sont encore de mise, tout comme des exposés dans des activités qui regroupent des aînés. Tel que nous l'avons montré l'expérience des dernières années en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées, il peut être judicieux de formuler le message dans une approche positive. C'est ce qui est proposé dans le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 où la lutte contre la maltraitance est couplée d'une promotion de la bientraitance (Gouvernement du Québec, 2017). Pensons donc à énoncer un message social de promotion de saines relations amoureuses à tous les âges de la vie, y compris chez les aînés.

EN MATIÈRE DE DÉPISTAGE ET D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

DÉPISTAGE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

- » Compte tenu de la prévalence de la violence conjugale chez les jeunes couples, les personnes intervenant auprès de ce groupe de la population (en milieu scolaire ou dans d'autres contextes) devraient-elles être davantage impliquées sur le plan du dépistage et de l'intervention? Si oui, de quelle manière?

- » Le dépistage de l'exposition des enfants à la violence conjugale pourrait-il être amélioré? Si oui, par quels moyens concrets?

- » Les milieux de travail, les syndicats et les employeurs ont-ils un rôle à jouer en matière de dépistage et d'identification précoce de la violence conjugale? Si oui, lequel?

- » Le dépistage et l'évaluation de la violence conjugale postséparation pourraient-ils être améliorés? Si oui, dans quels contextes et par quels moyens concrets?

- » Le dépistage est-il plus difficile au sein de certains groupes de la population? Si oui, quelles approches ou pratiques permettraient de mieux tenir compte de cet enjeu?

Toutes les questions qui précèdent ne traitent pas directement ou indirectement des personnes âgées. Pourtant, il importe de favoriser le repérage de situations de violence conjugale auprès de cette clientèle. Pensons d'abord aux écarts générationnels : comment amener de jeunes intervenants de diverses professions (infirmières, travailleurs sociaux, policiers, etc.) à considérer que des gens de l'âge de leurs grands-parents puissent être exposés à la violence conjugale? Comment mieux repérer des indices pour faire une évaluation plus en profondeur, en ne perdant pas de vue que des indices ne sont pas des indicateurs (Comité de terminologie, 2017)?

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

Formation des intervenantes et des intervenants

- » Quels milieux d'intervention non spécialisés en matière de violence conjugale pourraient bénéficier d'une formation et d'outils pour contribuer au dépistage de la violence conjugale, au soutien des victimes ou à leur orientation vers des ressources spécialisées?

Toujours sous l'angle de notre expertise, soit les personnes âgées, tous les milieux dans lesquels les personnes âgées sont actives doivent être considérés, que ces milieux soient ou non spécialisés dans les activités ou le suivi de personnes âgées. Voici quelques exemples : centres communautaires pour âgés, résidences privées pour âgés, police, coiffeuses, juristes, etc.

La pertinence de ces formations élargies, ainsi que la construction d'outils de repérage adaptés aux acteurs en contact avec la population âgée, se voit justifiée par la littérature scientifique québécoise et internationale (Ejaz, Rose Anetzberg, 2017). Il a été documenté qu'une majorité de femmes âgées ayant fréquenté des ressources d'hébergement pour cause de violence conjugale s'y sont retrouvées par le truchement de leur réseau personnel ou par le biais de références en provenance des professionnels du secteur public ou communautaire. « Ainsi, les deux tiers (65,2 %) ont été référées par un intervenant du réseau des services publics, c'est-à-dire un CLSC (16,9 %), des policiers (12,4 %), une autre maison d'hébergement (10,1 %) ou encore un centre hospitalier (9 %). Certaines femmes (11,2 %) ont plutôt été référées par leur réseau informel, c'est-à-dire des gens de leur entourage (amie, famille) » (Montminy & Drouin, 2005 : 232).

Il est donc légitime de croire qu'une meilleure connaissance de la problématique de la violence conjugale chez les âgés par les professionnels et la population générale, combiné à l'élaboration d'outils de détection spécifiques, favoriseront le référencement vers les maisons d'hébergement et des interventions en conséquence.

Pour ce faire, le partenariat entre le milieu de la recherche scientifique et de l'intervention professionnelle auprès des âgés atteint son plein potentiel lorsque les connaissances pratiques (savoirs expérientiels/professionnels) appuient l'élaboration d'outils valides et efficaces au plan scientifique. Ces mêmes connaissances, débouchant sur la création de ces supports à l'intervention, pourront être profitables à tous par le biais de formation et de guide de pratique. Le cas de la violence de « type psychologique » envers les personnes âgées en illustre bien la portée potentielle puisqu'elle se

positionne comme étant la forme de maltraitance la plus souvent rapportée par les aînées en milieu d'hébergement (Montminy, 2011; Montminy & Drouin, 2005) (Voir statistiques plus haut). « Further study is also needed on psychological abuse, especially using qualitative methodologies. It is hoped that methods of screening and detecting psychological abuse may develop from such research » (Straka & Montminy, 2008 : 274).

» Parmi ces différents milieux, lesquels devraient être formés et outillés prioritairement?

Professionnels de la santé et des services sociaux en particulier ceux affectés à l'accueil psychosocial et à l'évaluation psychosociale, policiers.

» Pour les intervenantes et intervenants des milieux spécialisés en matière de violence conjugale, quels sont les principaux besoins de formation?

La formation en lien avec les réalités et les besoins de groupes spécifiques de la population? De quels groupes s'agit-il?

Femmes âgées, communautés culturelles, minorités culturelles, personnes ayant des limitations fonctionnelles

La formation en lien avec les enfants exposés à la violence conjugale?

La connaissance du système judiciaire?

La connaissance d'enjeux émergents tels que ceux reliés aux nouvelles technologies?

L'évaluation du risque pour la sécurité des victimes?

Autres aspects :

La notion de culture et de groupes minoritaires (âge, genre, orientation ou identité sexuelle, etc.)

Diverses conceptions du couple et de la famille selon les cultures

Ressources pour les victimes

» Outre les ressources d'aide psychosociale, d'information et de référence existantes, est-ce que des types de services pourraient être mis en place pour soutenir les victimes et leurs proches ainsi que les personnes ayant des comportements violents? Si oui, lesquels?

Il y a peu d'espaces bien aménagés tant au plan physique que psychosocial pour accueillir les personnes aînées violentées dans leur couple ou par autrui. Il

importe de prévoir un ou des logements d'urgence dans chaque région du Québec (Montminy, 2005).

Ressources pour les victimes (suite)

- » Sur quels plans l'offre de service des maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale pourrait-elle bénéficier d'un développement et d'un soutien prioritaires?

Voir réponse précédente concernant l'aménagement pour accueillir des personnes âgées.

Complémentarité des services

- » Comment pourrait-on améliorer la complémentarité des services publics, parapublics et communautaires offerts sur le plan de l'intervention psychosociale? Est-ce que des initiatives du Québec ou d'ailleurs pourraient être multipliées à cet égard?

Plusieurs problèmes sociaux ou psychosociaux gagnent à être traités rapidement par une équipe formée de professionnels de divers horizons. C'est le cas pour les personnes âgées maltraitées. Le travail en duo ou en équipe intersectorielle s'apprend (Beaulieu, Coté & Diaz, 2017; Beaulieu, Calvé, Loock, Lussier-Therrien & Garon, 2015; Beaulieu & Diaz Duran, 2015) .

- » Sur quels plans les services s'adressant aux personnes ayant des comportements violents et les services offerts aux victimes pourraient-ils s'avérer complémentaires? Quelles pratiques exemplaires en la matière existe-t-il au Québec ou ailleurs et mériteraient d'être multipliées?

EN MATIÈRE D'INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE

- » Outre les moyens existants, quels moyens pourraient être mis en œuvre pour soutenir davantage les victimes qui veulent dénoncer leur agresseur à la police?

Toujours en lien avec notre domaine d'expertise, soit les personnes âgées, force est de constater que ce ne sont pas tous les services de police qui sont formés à intervenir auprès des personnes âgées. Un projet de recherche-action mené conjointement entre la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a permis de développer et d'implanter la pratique Intervention Policière auprès des Aînés Maltraités (IPAM) (Beaulieu & al, 2016, plusieurs documents; Beaulieu, D'Amours, Côté & Loock, 2015). Voici quelques éléments clés pour garantir un changement de pratique :

- Faire un bilan avec les policiers de leurs pratiques, de ce qui fonctionne et aussi de leurs besoins;
 - Faire un bilan de la littérature scientifique, mais aussi de la littérature plus administrative produite par des policiers;
 - Développer le modèle avec des policiers, mais aussi avec d'autres intervenants avec lesquels ils ont l'habitude de travailler;
 - Développer des outils pratiques qui simplifient le travail policier;
 - Valider le modèle dans la pratique par de petits projets pilotes;
 - Se placer dans un mode d'amélioration constante;
 - Miser à la fois sur la formation de policiers responsables dans les unités et sur une formation de tous les policiers patrouilleurs et enquêteurs;
 - Valoriser les bons coups et les initiatives;
 - Déployer le modèle de pratique avec les partenaires de la police (intervenants psychosociaux du réseau public de la santé et des services sociaux ou intervenants communautaires, curateur public, etc.);
 - Soutenir constamment la nouvelle pratique, notamment par une communauté de pratique;
 - S'assurer de former tous les nouveaux policiers, et
 - Une fois le projet de recherche-action terminé, la recherche se retire et la pratique devient pérenne (ce qui exige des engagements de la part du service de police)
- » Outre les moyens existants, quels moyens pourraient être mis en œuvre pour améliorer le traitement des dossiers de violence conjugale et soutenir les victimes qui participent au processus judiciaire?

- » Outre les moyens existants, quels moyens pourraient être mis en œuvre pour susciter la concertation de l'ensemble des intervenantes et des intervenants concernés et assurer la sécurité de la victime, et ce, à chaque étape du processus judiciaire?

Pour les aînés, il importe de s'assurer que, dans leurs activités de concertation régionales et locales, les coordonnateurs régionaux de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (fonction mise en place en 2010 par le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015) intègrent des discussions et actions spécifiques sur la violence conjugale.

- » Comment pourrait-on améliorer la complémentarité des services publics, parapublics et communautaires offerts sur le plan de l'intervention policière, judiciaire et correctionnelle? Est-ce que des initiatives du Québec ou d'ailleurs pourraient être multipliées à cet égard?

- » Comment devrait-on moduler l'offre de service pour mieux soutenir les différents groupes de la population?

EN MATIÈRE DE PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Recherche

- » Quels sont les grands volets ou thématiques en matière de violence conjugale qui mériteraient une attention particulière sur le plan de la recherche?

De façon globale, il manque de recherches évaluatives sur le développement, l'implantation et l'évaluation de programmes destinés à sensibiliser les aînés et la population à la problématique de la violence conjugale, les programmes d'intervention, etc..

On connaît mal la violence conjugale chez les aînés (les travaux spécifiques dans le domaine datent au Québec et la chercheuse qui s'y est le plus consacrée, madame Montmigny, a pris sa retraite).

Il serait pertinent qu'à l'instar du programme Québec Ami des Aînés, le Gouvernement développe un fonds de recherche-action sur la violence conjugale.

Que sait-on vraiment au Québec de la violence conjugale et des façons de la traiter dans des communautés minoritaires : groupes ethnoculturels, aînés, LGBTQ, incapacité physique ou cognitive, etc.?

Échange d'expertise

- » Quelles initiatives pourraient être envisagées pour favoriser un meilleur échange d'expertise entre intervenantes et intervenants de différents milieux?

Le forum du 5 avril, tenu à Montréal, est un exemple d'activité à répéter. Notre table de six personnes comprenant des acteurs dans les maisons d'hébergement (dont une forte concentration de femmes de diverses cultures), du collégial, du milieu LGBTQ, de l'éducation aux droits et de la recherche) engendra des discussions constructives. De ce fait, le dialogue intersectoriel a permis d'éclairer diverses perspectives. C'est une expérience à reproduire.

Des forums d'experts, sous forme de communautés de pratique, peuvent être développés. Il importe, dans l'animation de ces rencontres, que le contenu soit dirigé moins à faire valoir ce qui a été fait (bien qu'il est important d'en avoir une description fine) que de pousser la réflexion et l'échange sur ce que l'on a appris qui fonctionne le mieux et aussi, ce que l'on a appris des succès ou des limites des activités menées.

- » Entre quels milieux les rapprochements sont-ils à privilégier et à soutenir?

Avez-vous d'autres commentaires ou propositions à nous soumettre?

La mise de l'avant des études scientifiques québécoises se penchant particulièrement sur le sujet de la violence conjugale entre aînés, produites il y a déjà un peu plus d'une dizaine d'années, démontre le manque flagrant de connaissances à jour sur ce sujet. Il va de soi qu'une mise à niveau s'impose, que ce soit par des projets de recherche à la pièce, ou par l'ajout d'un volet examinant cette réalité encore méconnue du public à la future Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées du Québec, actuellement en préparation par l'ISQ et le Secrétariat aux aînés.

Il importe de rapprocher les milieux féministes et les milieux des aînés. Par moment, nous avons l'impression que le choc vécu par Betty Friedan, célèbre féministe qui est devenue « vieillie » et qui a eu le sentiment de tout devoir recommencer - soit de passer d'une lutte contre le sexisme à une lutte contre l'âgisme, en combinant les 2 luttes- est malheureusement encore présent! (Friedan, 1993).

Références

Beaulieu, M., Calvé, J., Loock, J., Lussier-Therrien, M. & Garon, S. (26 mars 2015). Lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées : pratique en duo intersectoriel policier/intervenant du réseau public ou communautaire du secteur de la santé et des services sociaux. Guide de pratique. Édition mars 2015. Sherbrooke, Québec, Université de Sherbrooke. 30 p. http://maltraitancedesaines.com/images/Arrimage_Guide_de_pratique_mars2015.pdf

Beaulieu, M., Côté, M., Allard, A., Loock, J., Diaz, L., D'Amours, M. & Cloutier, J. (2016). Intervention policière auprès des aînés maltraités. Fiche synthèse : Étude des besoins et inventaire des pratiques. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées et Service de police de la Ville de Montréal. Sherbrooke et Montréal. 6 p.

Beaulieu, M., Côté, M., Allard, A., Loock, J., Diaz, L., D'Amours, M. & Cloutier, J. (2016). Intervention policière auprès des aînés maltraités. Fiche synthèse : Savoirs pratiques et théoriques tirés de la recherche-action IPAM.

Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et Service de police de la Ville de Montréal. Sherbrooke et Montréal. 6 p.

Beaulieu, M., Côté, M., Blais, J., Loock, J., Cloutier, J., D'Amours, M. & Diaz, L. (2016). Intervention policière auprès des aînés maltraités. Description des composantes du modèle. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et Service de police de la Ville de Montréal. Sherbrooke et Montréal. 21 p.

Beaulieu, M., Côté, M., Blais, J., Diaz, L., Cloutier, J., Loock, J. & D'Amours, M. (2016). Intervention policière auprès des aînés maltraités. Guide d'accompagnement à l'implantation du modèle. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et Service de police de la Ville de Montréal. Sherbrooke et Montréal. 39 p.

Beaulieu, M., Côté, M. & Diaz, L. (2017). Police Partners: New ways of working together in Montreal. *Journal of Adult Protection*, 19(6), 406-417.

Beaulieu, M., D'Amours, M., Côté, M. & Loock, J. (2015). Les policiers en relation avec les aînés maltraités : résultats d'un sondage auprès des policiers montréalais. *Vie et vieillissement*, 12(3), 19-25.

Beaulieu, M. & Diaz Duran, L. (26 mars 2015). Projet Arrimage : modèle de travail intersectoriel pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. Les pratiques intersectorielles de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Recension interdisciplinaire des écrits. Sherbrooke, Québec : Université de Sherbrooke. http://maltraitancedesaines.com/images/Arrimage_Recension_Intersectorielle.pdf

Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées. (2018). ABAM-MF - L'action bénévole dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les aînés. Consulté le 27 avril 2018 : <http://www.maltraitancedesaines.com/fr/2014-10-28-17-22-31/projets-de-recherche-en-cours/l-action-benevole-dans-la-lutte-contre-la-maltraitance-materielle-et-financiere-envers-les-aines>

Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées. (2016). IPAM - L'intervention policière en matière de lutte contre la maltraitance : développement et implantation d'un modèle de pratique. Consulté le 27 avril 2018 : <http://www.maltraitancedesaines.com/fr/2014-10-28-17-22-31/projets-de-recherche-en-transfert-de-connaissances/l-intervention-policiere-en-matiere-de-lutte-contre-la-maltraitance-developpement-et-implantation-d-un-modele-de-pratique>

Comité de terminologie (Pratique de pointe pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal; Ligne Aide Abus Aînés; Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées; Ministère de la Famille, Secrétariat aux Aînés, Gouvernement du Québec, 2017). Consulté le 25 avril 2018 : <http://www.maltraitancedesaines.com/fr/terminologie>

Cook-Daniels, L. (2017). Coping with Abuse Inside the Family and Out: LGBT and/or Male Victims of Elder Abuse. Sous la direction de Dong, X. (Ed.). Elder Abuse: Research, Practice and Policy. (First Edition, 725 p.). Switzerland: Spring International Publishing.

Ejaz, F. K., Rose, M. & Anetzberger, G. (2017). Development and Implementation of Online Training Modules on Abuse, Neglect, and Exploitation. *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 29(2-3), 73-101.

Fane, F. (2018). La violence conjugale chez les communautés ethnoculturelles : regards croisés entre théories et pratiques d'intervention. Essai de maîtrise en travail social inédit. École de travail social de l'université de Sherbrooke.

Friedan, B. (1993) *The Fountain of Age*. New York : Touchstone book.

Gouvernement du Québec : Ministère de la Famille - Secrétariat aux aînés. (2017). Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022. Québec, 88 p.

Gravel, S., Lithwick, M. & Beaulieu, M. (1997). Quand vieillir ensemble fait mal; les mauvais traitements dans les couples âgés. *Criminologie*, 30(2), 67-85.

Montminy, L. (2011). Formes, manifestations et conséquences de la violence conjugale vécue par les âgées. *Journal International de Victimologie*, 9(1), 281-293.

Montminy, L. (2000). Les mauvais traitements entre conjoints âgés : état des connaissances. *Gérontophile*, 22(4), 15-20.

Montminy, L. (2005). Older Women's Experiences of Psychological Violence in their Marital Relationships. *Journal of Gerontological Social Work*, 46(2), 3-22.

Montminy, L. & Drouin, C. (2005). La présence des âgées en maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale. *Journal international de victimologie*, 3(3), 225-241.

Montminy, L. & Drouin, C. (2004). L'intervention en maison d'hébergement auprès des aînées victimes de violence conjugale. *Intervention*, 121, 90-99.

Straka, S.M. & Montminy, L. (2008). Family Violence: Through the Lens of Power and Control. *Journal of Emotional Abuse*, 8(3). 255-279.

World Health Organization & London School of Hygiene and Tropical Medicine. (2010). Preventing intimate partner and sexual violence against women: Taking action and generating evidence. Geneva: World Health Organization.